

Course du Moun 2023

MONT-DE-MARSAN Mercredi 19 juillet 2023, 8h35

<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : Sexe : Homme / Femme</p> <p>Adresse :</p> <p>C.P : Ville :</p> <p>Téléphone : Mail :</p>
<p><input type="checkbox"/> Je m'inscris sur 10 km : tarif 14€/pers. (17€ le 19/7): ouvert aux coureurs nés en 2007 ou avant</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'inscris sur 4km : tarif 10€/pers. (12€ le 19/7) : ouvert aux coureurs nés en 2009 ou avant</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'inscris sur 10 km avec l'équipage joëlette :: tarif 14€/pers. (17€ le 19/7)</p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> non-licencié, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme, ou de la course à pied, en compétition est obligatoire.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Licencié : No de licence : Club :</p> <p>Type <input checked="" type="checkbox"/> Athlé. Compétition <input checked="" type="checkbox"/> Athl. Santé loisir running <input checked="" type="checkbox"/> Pass running <input checked="" type="checkbox"/> FSCF athlétisme <input checked="" type="checkbox"/> FSGT athl. <input checked="" type="checkbox"/> UFOLEP athlét. <input checked="" type="checkbox"/> Triathlon</p>
<p><u>Je reconnais avoir pris connaissance du règlement complet de l'épreuve et en accepter les termes.</u></p> <p>A Le / / 2023 Signature :</p>
<p>Rappel : les mineurs nés en 2007 et avant peuvent participer à la course mais les parents doivent remplir l'autorisation suivante:</p> <p>Je soussigné autorise mon fils/ma fille</p> <p>à participer à la Course du Moun et en assume la pleine responsabilité</p> <p>Fait à le Signature</p>
<p>Les frais d'engagement sont fixés à 14 euros par personne pour la Course du Moun (10km et joëlettes) et 12 euros pour les 4km du Moun pour les inscriptions faites avant le 19 juillet 2023. Les inscriptions des Joëlettes devront en outre comporter la charte d'engagement signée.</p> <p>Les inscriptions s'effectueront à partir du 20 juin sur le site www.pb-organisation.com.</p> <p>Il sera possible de s'inscrire à l'Auberge Landaise les 10-11-12-13-17-18 juillet.</p> <p>Il sera possible de s'inscrire sur place le jour de la course (Tarif majoré à 17€ pour 10km, 12€ pour 4km)</p> <p>Les règlements s'effectuent par chèque à l'ordre de l'association « Course du Moun » ou en espèces ou par carte bancaire.</p>
<p>RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance <u>souscrite</u> auprès de AXA FRANCE IARD SA, 602 avenue Foch 40000 Mont de Marsan (tél 05 58 85 78 78)</p> <p>INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICAT MEDICAL</p> <p>Je soussigné.e, Docteur en médecine</p> <p style="text-align: center;">ATTESTE QUE <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur <input checked="" type="checkbox"/> Madame <input checked="" type="checkbox"/> Mademoiselle</p> <p>Nom né(e) le</p> <p style="text-align: center;">NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED, ET EN PARTICULIER EN COMPETITION HORS STADE.</p> <p>Fait à :</p> <p>Le :</p> <p style="text-align: right;"><i>Signature et tampon du médecin obligatoires</i></p>